

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRIVÉE
PDP

18 DEC. 2006

N°

DE LA COMMUNE DE MASBARAUD-MERIGNAT

L'an deux mille six, le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert BACHELLERIE.

Date de la convocation: 12 décembre 2006
Nombre de conseillers en exercice: 11

Présents : MM. BACHELLERIE - LEGRAND - LIRAUD - CHABRIER.
JEANNET. ROYERE. FAYE. AUGONNET. Mme CHATENET.

Excusés : Mme SEVER. M. LABERTHE.

Secrétaire : Mme CHATENET.

MOTION

Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement, à savoir :

Nécessité d'un aménagement en liaison Grande Vitesse de la ligne Paris - Orléans - Châteauroux - La Souterraine - Limoges - Toulouse avec des rames TGV permettant une interconnexion avec le réseau européen Grande Vitesse assurant une desserte sur Lille et demain sur Strasbourg. Ces aménagements répondent à une véritable politique d'aménagement du territoire indispensable à l'espace Massif Central et doivent être menés dès 2007 dans des conditions financières acceptables pour les Régions Centre et Limousin.

Nécessité d'une modernisation de la ligne Bordeaux - Guéret - Lyon et de la ligne Ussel - Montluçon.

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement le Limousin dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Robert BACHELLERIE.